WILLER-SUR-THUR

ES-THANN

WATTWILLER

STEINBACH

CERNAY

UFFHOLTZ

WITTELSHEIM

i6

23/08/2013
SCAU - BUPTVD
Source : DDT68 SCAU/BUPTVD
©Plan Parcellaire de UFFHOLTZ®

Bois et Forêts
relevant du régime forestier

Direction Régionale de l'Office National des Forêts
Code forestier

Servitudes d'utilité publique

A 5 Pose des canalisations publiques

- Eau potable
- Assainissement

Maître d'ouvrage

- Loi n°50-1283 du 11.12.1992
- Code rural: Art. L.152.1

AC1 Protection des monuments historiques

Service Départemental de l'Architecture et de Patrimoine - COLMAR
- Loi du 31.12.1913

- Champ de bataille du Hartmannswillerkopf Classé MH le 02.02.1921

AS1 Protection des eaux potables

Protection rapprochée

Protection éloignée

Agence Régionale de la Santé d'Alsace
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
67084 STRASBOURG Cédex
- Code de la Santé Publique: Art. L 1321-1 à L 1321-3 et R 1321-1 à R 1321-66
- Arrêté Préfectoral du 23.04.1975, 26.10.1979

I 1 Pipe line - Hydrocarbures liquides

Société du Pipe-line Sud-Européen

Décret du 16.05.1959
Décret du 16.12.1960 et 03.02.1972

I 3 Transport de gaz

GRT Gaz - Région Nord-Est
24, Quai Sainte Catherine
54042 NANCY Cédex
- Loi du 08.04.1946
- Décret du 11.06.1970

I 4 Lignes électriques

- Lignes moyenne tension

E.R.D.F - G.R.D.F. Alsace
2, Rue de l'Ill 68110 ILLZACH

- Loi du 15.06.1906
- Arrêté du 13.02.1970

I 6 Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
STRASBOURG
- Décret n° 70.986 du 29.10.1970

Concessions
- Amélie: 23.01.1907
- Joseph: 03.08.1909
- Marie-Louise: 30.03.1911
- Marie-Louise 1: 30.03.1911

PT 3 Câbles téléphoniques

France-Télécom
Unité Régionale de Réseau d'Alsace
Service Soutel
1, rue René Laennec
BP n°6011 SCHILTIGHEIM
67012 STRASBOURG Cédex
- Décret n° 62-273 du 12.03.1962
- Câble Régional RG 68/24

T5 Aérodrome : dégagement

Et s'applique sur tout le ban

Direction Départementale des Territoires
- Arrêté du 07.06.2007

Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR
- Arrêté du 07.06.2007

- Arrêté Ministériel du 27.05.1980 Colmar-Meyenheim

T 7 Aérodrome : Installations particulières

S'Applique sur tout le ban

Direction Départementale des Territoires

Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR

- Code de l'Aviation Civile - Art. - R.- 244-1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Plan Local d'Urbanisme d'Uffholtz

5b - Servitudes d'Utilité Publique

Echelle : 1/7500

P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal le 13 juin 2016

PRAGMA